

SEANCE DU 6 JUILLET 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie le 6 juillet 2021 à 18h30 sous la présidence de M. Serge CASTAIGNAU, Maire. Il a délibéré sur les questions suivantes :

OMBRIERES PHOTOVOLTAIQUES

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking du stade présenté par l'ENR64 au Conseil municipal lors de la séance du 23 février 2021, puis validé en Commission Cadre de vie le 18 mars 2021.

Le développeur retenu, après avis de publicité publié et selon les critères de sélection définis dans le règlement de sélection, est ENR64.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer une convention d'occupation temporaire du domaine public avec la SAS PARKINGS SOLAIRES PYRENEES-ATLANTIQUES, en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrières, sur le parking du Stade.

La surface totale du parking qui sera couverte est de 1200 m². Six ombrières de 20m de longueur par 10m de largeur seront installées. D'une puissance de 250 kWc, la centrale photovoltaïque produira 282 MWh/an. Ce qui équivaut à 31 tonnes d'émission carbone évitées chaque année ou encore 2 227 000 kilomètres parcourus en véhicule électrique.

PERSONNEL

Le Conseil Municipal décide la création de cinq emplois non permanents de surveillance périscolaire pour l'année scolaire 2021-2022 et le renouvellement d'un emploi Parcours Emploi Compétences, afin de renforcer le service de surveillance périscolaire et d'entretien des bâtiments communaux sur l'année scolaire.

QUESTIONS DIVERSES

Fêtes locales : M. André BIDEGARAY explique l'organisation des fêtes qui a été retenue, au vu du contexte sanitaire. Les fêtes se dérouleront sur une journée, le samedi 24 juillet 2021 :

- matin : jeux pour les enfants
- midi : repas grillades au stade organisé par les jeunes, sur réservation
- après-midi : tournois pétanque, pelote et tennis
- messe à 18h30 suivi de la cérémonie au Monument aux morts à 19h30
- soir : repas organisé par le Handball sur réservation et banda, et feu d'artifice à 23 heures.

La fête foraine est prévue. Il n'y aura ni buvette, ni bal.

Cinéma plein air : Mme Valérie LIBOTTE rappelle que trois séances gratuites sont organisées cet été au stade (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Budget participatif : Mme Ena PUYOU précise que les votes sont clos depuis le 30 juin, les résultats seront annoncés samedi 10 juillet au marché.

Forum des associations : M. Lionel CORREGE indique qu'il aura lieu samedi 4 septembre au complexe sportif.

TRAVAUX EN COURS :

Programme voirie 2021

M. Freddy Duhieu précise que des travaux supplémentaires sont prévus, dans le cadre d'un bon de commande n°4, notamment, la sécurisation de l'abri-bus avenue du Béarn et l'aménagement d'un boulo-drome, Place des Artigas.

Centre technique municipal : M. Freddy DUHIEU rappelle que le marché de 11 lots a été lancé le 18 juin, la date limite de remise des plis est fixée au 19 juillet.

Les **travaux de réfection du toit de l'école maternelle** commencent le 7 juillet pour une durée de 3 semaines.

M. Jean-Baptiste IRIGOIN fait un point sur les **travaux de peinture** prévus cet été au Foyer rural (salle de piano), à l'école primaire (une classe, plafond du couloir de l'ancien bâtiment, salle de garderie) et à l'école maternelle (dortoir).